

Alertes

Contacts

© Copyright - Kairn 2007 - V4.0



News :

Articles

Portrait/Interview

Rechercher :

OK

A la une → Coupe de France de Ski Alpinisme - 1ère étape de sprint dimanche 23 décembre à Tignes Dernier hommage à la légende de l'alpinisme Ma

Avalanches



Aidez-nous à vous sauver!

Disparition



Maurice Herzog

ICE Climbing Ecrins 2013



Cascade de glace

SaintéLyon 2012



Les coulisses



SHARE

Ours dans les Pyrénées : Vive réaction de l'ADDIP face aux « milices patrouilleurs » pro-ours

Par Louis Dollo

Article saisi le : 01-10-2011

Imprimer



Guillaume Glairon-Mondet



réalise Supertanker

Critique film



Le rêve de Zébulon

Escalade et sauce piquante



19 janvier 2013

A la suite de la mise en place par plusieurs associations favorables à l'ours dans les Pyrénées avec notamment FERUS et ADET-Pays de l'ours de « **patrouilles pour l'ours dans les Pyrénées** », la coordination pyrénéenne ADDIP hostile « **aux importations d'ours de Slovénie** » a **vivement réagi à cette initiative**

Pour FERUS, ADET et Cie, il s'agit de « *patrouiller volontairement dans la montagne pour contribuer à prévenir un empoisonnement ou des dérangements et des harcèlements comme ceux qui ont fini par coûter la vie à Franska en 2007* ». Non seulement l'exemple est assez mal choisi pour les raisons que rappelle l'ADDIP dans son communiqué, mais en plus elle considère qu'il s'agit là de la constitution de milices illégales avec constitution de fichiers tout aussi illégaux.

Les pro-ours précisent que les patrouilleurs « *s'efforceront d'agir en bonne intelligence avec l'équipe ours (ONCFS) et tout autre service de l'Etat* » ce qui équivaut à devenir des supplétifs de la police de l'environnement sans en avoir reçu mandat de l'Etat sur une base juridique claire. Mais contradictoirement les pro-ours indiquent que la démarche « *est un message adressé aux services de l'Etat et de l'ONCFS qui de leur côté doivent maintenir leur vigilance et leur propre dispositif anti-braconnage* ». Une sorte d'avertissement pour que les services de l'Etat fassent bien leur travail et à la manière souhaitée par les organisations écologistes.

Le protocole pro-ours dit que : « *les patrouilleurs n'auront pas d'armes à feu sur eux* ». Ce qui laisse supposer qu'ils peuvent avoir d'autres armes.... C'est bien là des méthodes de milices comme le dénonce l'ADDIP pour laquelle « *l'écoterrorisme vise les habitants des Pyrénées* ».

Les associations pro-ours, des écoterroristes ?

Pour l'ADDIP, « **La mission qu'ils se sont assignée est une atteinte grave et délibérée aux libertés** : espionner, surveiller tout un chacun dans les zones où la présence des ours est attestée ». Et ils poursuivent : « **La dictature verte d'une poignée d'associations ultra subventionnée, qui empoisonne les Pyrénées depuis 20 ans ne recule devant aucun moyen** : rondes à pied et en véhicule ; jumelage ; prises de photos et de vidéo sans autorisation ; relevé des présences humaines ... **le tout centralisé par une « VIGIE » dans un fichier illégal de renseignements créé pour l'occasion** ».

L'ADDIP dénonce le fait qu'« *Ils ne manqueront pas de photographier aussi les personnes jugées « inquiétantes », et ce fichier concernera n'importe qui, n'importe quel véhicule, n'importe où dans les Pyrénées* ». Et elle va plus loin en précisant que : « **Le fonctionnement de telles milices est totalement attentatoire aux droits de l'homme tels que l'article 8 de la Convention Européenne concernée les reconnaît** : respect de la vie privée et familiale, ingérence dans ce droit... » Elle « **demande donc à l'Etat français ce qu'il compte faire pour empêcher la mise en place de cette milice, et, dès à présent, soumet le problème à la Cour Européenne des droits de l'homme** » Puis elle conclue : « **Face aux dictatures et fascismes de tous ordres, notre histoire, notre culture et notre identité ont toujours montré que les Pyrénées, bien avant d'être le grand zoo des ours slovènes, sont le Pays de la Liberté** ».

Des contradictions écologistes habituelles

Le mouvement écologiste nous a habitué à ses contradictions. L'organisation de « vigies » et « patrouilleurs » n'en est qu'une de plus.

Le 6 septembre dernier, **La Dépêche du Midi** titrait : « **Citoyens volontaires : délateurs ou médiateurs ?** » L'auteur rapportait que des élus Verts de Toulouse précisaient que « *Derrière ce rôle de médiateur, il y a autre chose : une volonté de dénonciation.* ». Dans l'interview, Antoine Maurice, président du groupe Europe écologie-les Verts à la Mairie de Toulouse estimait que « *C'est une étrange société qu'on est en train de nous préparer. On remplace les services publics et les fonctionnaires formés par des milices.* » En définitive, ce sont ses amis politiques qui nous préparent cette « étrange société ». Il serait peut-être urgent que les écologistes et leurs associés politiques s'entendent sur le type de société

[Revenir au début](#)

Warning: getimagesize
(images/pubs//home/kairn/public_html/html/new/images/pubs/pub406.swf)
[[function.getimagesize](#)]: failed to open stream: No such file or directory
in /home/kairn/public_html/fichiers/elements/pubs.inc on line 82